



Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire

Politique de Contrôle
Affaires internationales

CA - Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique 55
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 211 82 11
Fax : 02 211 86 40

info@afsca.be
www.afsca.be

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

Date

812720

3

18/01/2012

Objet :

Newsflash 2012/02 – Produits d'origine animale pour la consommation humaine

FEDERATION DE RUSSIE/ KAZAKHSTAN/ BIELORUSSIE

L'instruction RI.RU.31 du 07/11 est remplacée par l'instruction **RI.RU.32** du **01/12** et est applicable à partir du **15 février 2012** :

- *Le tableau "Safety indicators for meat and meat derived foodstuff and for raw milk and raw cream" communiqué par l'autorité compétente russe Rosselkhoznadzor est publié sur le site web de l'AFSCA (EX.VTP.RU.safety indicators.01);*
- *La check-list pour les opérateurs exportant ou souhaitant exporter vers la Fédération de Russie (RU) des produits destinés à la consommation humaine et soumis à un agrément à l'exportation est publié sur le site web de l'AFSCA (IEC2473 Checklist);*
- *Le formulaire pour l'échantillonnage en vue de l'exportation vers la Fédération de Russie (EX.VTP.bemonstering.01) a été ajouté.*

La période de transition pour l'utilisation des certificats EU/RU harmonisés pour l'exportation vers la Fédération de Russie, pour l'exportation vers la Biélorussie et pour l'exportation vers le Kazakhstan est prolongée jusqu'au **31/12/2012** inclus (CU decision 726 of 15 July 2011 on veterinary measures).

L'instruction RI.KZ.02 du 07/11 est remplacée par l'instruction **RI.KZ.03** du **01/12** et l'instruction RI.BY.05 du 07/11 est remplacée par l'instruction **RI.BY.06** du **01/12**.